

PROGRAMME " RADON : CHANGEONS D'AIR " : UN EXEMPLE D'ACTION TERRITORIALE INTEGREE EN HAUTE-VIENNE François Marsal¹, Delphine Lathière², Didier Gay¹

¹INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SURETE NUCLEAIRE 31 avenue de la Division Leclerc, 92260 Fontenay aux Roses françois.marsal@irsn.fr

²COMMUNAUTES DE COMMUNES MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION (MAVAT) ET AURENCE GLANE DEVELOPPEMENT (AGD)

13, Rue Gay-Lussac, 87240 Ambazac

Contexte et enjeux du programme

Face à l'enjeu de santé publique lié aux expositions au radon, les pouvoirs publics français ont d'abord mis en œuvre des dispositions d'ordre réglementaire, focalisées sur les lieux ouverts au public et les lieux de travail. Avec la transposition en cours de la Directive 2013/59/EURATOM, la priorité porte désormais sur les expositions domestiques, ce que traduit notamment l'action n°5 du Plan national santé-environnement (PNSE). Cette action appelle à encourager et accompagner sur le territoire des collectivités, des associations ou d'autres entités dans leurs actions volontaires de gestion intégrée du risque radon auprès des populations concernées.

C'est dans ce cadre que l'IRSN, la communauté de communes de l'Aurence et Glane Développement (AGD) et celle des Monts d'Ambazac et Val du Taurion (MAVAT) se sont associés pour mener ensemble un programme de dépistage du radon dans l'habitat domestique et d'accompagnement à la remédiation, intitulé « Radon : changeons d'air, relevons le défi ». Ces deux communautés de communes font partie du Pays de l'Aurence, de l'Occitane et des Monts d'Ambazac, l'un des six que compte la Haute-Vienne, département où les niveaux de radon sont en moyenne près de dix fois supérieurs à ceux relevés en lle-de-France¹. Ce pays abrite également la commune de Bessines-sur-Gartempe dans laquelle une maison, construite sur des résidus miniers et présentant des niveaux de radon très élevés, a été mise en évidence en mars 2014 dans le cadre de la campagne de recherche de stériles réalisée par Areva. La médiatisation de l'affaire a conduit de nombreux habitants à s'interroger sur le niveau d'exposition de leur habitation, les risques encourus et les moyens d'y remédier.

Aboutir à une réduction effective du risque nécessite que des mesures de réduction de l'exposition soient mises en œuvre là où des concentrations élevées auront été mesurées. Or, le retour d'expérience des initiatives déjà prises dans le Limousin ou ailleurs en France montre que ce passage de la mesure à la remédiation est particulièrement difficile à réussir.

_

¹ http://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-radioactivite-naturelle/radon/Pages/4-Campagne-nationale-mesure-radon.aspx#.V8ARnUpkjIU



Le programme « Radon : changeons d'air, relevons le défi »

Le programme engagé par l'IRSN et ses partenaires vise à sensibiliser les particuliers au risque lié à la présence de radon en leur permettant de connaître le niveau d'exposition auquel ils sont personnellement soumis, mais également à explorer de nouvelles formes d'accompagnement afin d'inciter à la réalisation d'actions de remédiation dans le plus grand nombre possible de cas présentant des concentrations élevées.

Basé sur le volontariat, il porte l'ambition de mobiliser et de développer le savoir-faire, les compétences et les énergies présentes localement. Dans cette perspective, il vise en premier lieu à inciter les particuliers à s'engager dans la démarche, en second lieu à impliquer diverses catégories d'acteurs qui, chacun à leur niveau, peuvent contribuer à la sensibilisation au risque radon ou à sa gestion. Atteindre ces objectifs nécessite de surmonter le fatalisme, la résignation voire les craintes ressenties par une partie des habitants et acteurs du territoire du territoire. Dans le cas des deux communautés de communes partenaires, cet aspect est particulièrement important puisqu'il s'agit de sortir d'un sentiment de stigmatisation en mettant en avant des objectifs et des valeurs positives et mobilisatrices et en instaurant un climat de confiance.

D'un point de vue pratique, le programme se déroule en trois grandes étapes échelonnées sur une durée de deux ans, de décembre 2015 à l'automne 2017 :

- 1) une étape de sensibilisation et d'incitation au dépistage fondée sur la distribution gratuite de kits de mesure du radon, s'appuyant sur un réseau de proximité constitué par les mairies des deux communautés de communes
- 2) une étape d'accompagnement à la remédiation fondée sur la mobilisation des particuliers ayant décidé de prendre part au programme. Cette étape s'appuie sur des experts en bâtiments du Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin (LMB). Elle s'articule autour de réunions d'informations publiques visant à fournir aux habitants des bases techniques pour mieux appréhender la problématique du radon au sein de leur habitation, puis d'ateliers techniques animés par les experts du LMB, permettant aux participants de présenter leur propre cas et de bénéficier de conseils pour rechercher les solutions envisageables pour abaisser les concentrations en radon. Le dispositif d'accompagnement comprend également le prêt de détecteurs électroniques de radon grand public (modèle Canary de la société Corentium) afin de guider la définition ou le contrôle de l'efficacité des premières actions de remédiation, une plateforme internet d'échanges et d'information, ainsi qu'une liste d'artisans locaux référencés à l'issue d'une formation à la prise en compte du radon.
- 3) une étape de bilan qui permettra de tirer les enseignements transposables sur d'autres territoires et dans le cadre de nouvelles opérations.



Point d'avancement

La campagne de distribution de kits de dépistage s'est déroulée du 17 décembre 2015 au 13 mars 2016. 811 kits ont été distribués, permettant ainsi à près d'une résidence principale sur 10 de bénéficier d'une solution de dépistage. La comparaison de ce ratio avec d'autres campagnes de dépistage passées atteste de la réussite du cette étape de distribution. Le taux de retour des détecteurs (à ce jour, 719 kits retournés au laboratoire pour analyse, soit près de 90%) atteste aussi de la forte mobilisation des habitants.

Courant mai, les participants ont été informés des résultats de manière personnalisée et confidentielle. Ces résultats confirment l'incidence importante des concentrations élevées de radon sur l'ensemble du territoire concerné. La valeur de référence de 300 Bq/m³ est ainsi dépassée dans une majorité des habitations dépistées, un nombre significatif d'entre elles présentant même des concentrations supérieures à 1000 Bq/m³.

Pour ce qui concerne le dispositif d'accompagnement, les 4 réunions d'information organisées du 25 mai au 4 juin, ont rassemblé près de 300 participants au total. Plus d'une centaine de personnes se sont ensuite inscrites et ont participé à l'un des 11 ateliers proposés entre le 17 juin et le 3 juillet.

Suite du programme et défis restant à relever

Le déroulement des premières phases du programme a démontré, au-delà même des attentes, la capacité des acteurs locaux et des habitants à se mobiliser pour prendre en charge le risque radon. L'organisation mise en place pour inciter à la mesure et le dispositif d'accompagnement proposé à l'issue de la remise des résultats se sont avérés adaptés et efficaces. Ils ont permis d'engager dans une action concrète de remédiation un nombre important de participants. Ce premier bilan très satisfaisant ne marque toutefois l'atteinte que d'un objectif intermédiaire. La suite du programme doit maintenant démontrer que les actions engagées permettent d'abaisser effectivement les expositions, en particulier là où elles sont plus particulièrement élevées.

Pour cela, il est notamment prévu de renforcer l'accompagnement des habitants chez lesquels les concentrations en radon sont les plus fortes, mais également de contrôler l'efficacité des premières actions de remédiation mises en œuvre, en proposant de nouvelles mesures de longue durée pendant la prochaine période hivernale aux participants ayant engagé des travaux.

Un bilan global du programme est prévu à l'automne 2017. Il permettra d'analyser les facteurs de réussite ainsi que les difficultés rencontrées et d'identifier les éléments de retour d'expérience pertinents à valoriser à l'occasion de prochaines actions territoriales.